

Appel à manifestation

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Planning familial du Cher - le 8 novembre 2024,

« Mon corps m'appartient »

Le slogan féministe des années MLF semble toujours d'actualité et nous pensons qu'il est important de le rappeler. Chaque **25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, nous rappelle que cette lutte n'est pas finie et qu'elle doit s'intensifier.

Cette année encore, les faits qui se sont produits nous montrent à quel point le corps des femmes est soumis aux lois du **patriarcat** et du **capitalisme**.

Nous sommes aussi témoins d'une violence extrême qui ne fait qu'accroître. Ainsi, nous dénonçons les viols, les viols de guerre, la soumission chimique, les violences sexistes, les violences corporelles, les meurtres psychiques mais aussi les **violences faites aux enfants** et aux **personnes LGBTQIA+**.

En 2022, selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes, **plus de 320 000** femmes déclarent avoir été victimes de violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint. La même année, **58 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol** mais seulement **6 % d'entre elles ont déposé plainte**. Enfin, rappelons que plus d'une victime sur 2 de violences sexuelles est mineure et 99 % des condamnés pour violences sexuelles en 2022 étaient des hommes.

En 2022, la **Hongrie** a durci sa loi sur l'avortement en imposant aux femmes ayant recours à l'IVG d'écouter les battements de cœur du fœtus.

En **Pologne**, l'IVG n'est autorisée qu'en cas de viol ou d'inceste ou lorsque la vie de la personne est en danger.

En 2022, la Cour suprême des **États-Unis** a annulé un arrêté fédéral qui garantissait depuis 1973 le droit d'avorter sur tout le territoire, laissant à chaque état la liberté de déterminer sa propre politique d'accès à l'IVG. Des référendums en faveur du droit à l'avortement ont été organisés en parallèle de l'élection présidentielle.

En **Argentine**, après son élection, Javier Milei a dissous le sous-secrétariat à la Protection contre la violence de genre. Selon Milei, le ministère des Femmes, des Genres et de la Diversité (MMGyD) n'était qu'un instrument de propagande idéologique inutile et trop coûteux, même réduit à un sous-secrétariat contre la violence de genre.

A la veille de l'anniversaire des **50 ans de la loi Veil**, nous constatons que les femmes ne disposent pas librement de leur corps. Nous ne nous taisons pas, nous sommes là et appelons à une marche contre les violences faites aux femmes **ici et ailleurs**.

Nous ne pouvons que rappeler que « La honte doit changer de camp ! ».

Rassemblement puis manifestation
Samedi 23 novembre à 10 heures
Place Séraucourt à Bourges